

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " " etc., 5 cts. " "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons
le conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Des instruments aratoires.

DE LA HERSE.

La herse est un instrument tellement vulgaire, que pas un système de culture ne peut s'en passer. Les fonctions de ses dents sont de compléter la besogne commencée par le soc de la charrue; la herse agit sur les terres labourées à la charrue comme le râteau sur la terre labourée à la bêche. Comme nous le disions dans notre dernière causerie, pour que cet effet soit produit, il faut que les dents de la herse soient placées, non pas en regard les unes des autres, mais vis-à-vis du milieu de l'espace libre entre les dents de la traverse suivante. Par cette disposition, quand la herse est promènée sur la surface d'un champ labouré, aucune des dents ne peut passer dans la petite raie ouverte par une autre dent; aucune partie de la surface hersée n'échappe ainsi à l'action des dents; c'est la condition essentielle d'un bon hersage.

Les dimensions et les formes des herses varient nécessairement selon leur destination: — Sur les terrains labourés à plat, elles peuvent être plus ou moins grandes selon les circonstances. On les construit tantôt en triangle, tantôt en carré.

La herse triangulaire a une construction si simple et est d'un usage si général en Canada, qu'il est nullement nécessaire de l'expliquer.

La herse quadrangulaire ou carrée est à peu près la plus parfaite et celle qui remplit mieux le but qu'on se propose, surtout si on l'accouple à une autre de même forme, à l'aide de verges de fer fixées par des écrous.

La manière d'atteler les chevaux à la herse n'est pas indifférente, car lorsque le tirage se fait par une chaîne simple, la marche de l'instrument devient très irrégulière par l'effet des balancements que les mottes ou l'inclinaison du terrain lui

impriment. C'est pour remédier à cet inconvénient que le crochet, dans la herse quadrangulaire, doit se fixer à la chaîne, non au milieu mais à un des côtés, afin que la herse marche de biais autant qu'il est nécessaire pour que toutes les lignes tracées par les dents soient également espacées entre elles.

DE L'ÉMOTTAGE AU ROULEAU.

Tous ceux qui veulent faire de bonnes cultures doivent souvenant appeler le rouleau à l'aide de la herse pour briser les mottes qui résistent à l'action de cette dernière ou du moins pour les enfoncer dans le sol et les soumettre ainsi à l'effet d'un second hersage.

Dans les terres argileuses, d'une culture difficile, les rouleaux ont pour but de diviser et d'ameublir le sol. Dans les terrains sablonneux, au contraire, leur principal but est d'affermir le sol, de le plomber et d'unir sa surface, afin de diminuer les effets de l'évaporation et de faire en sorte que les semences puissent être réparties plus également. De même qu'il arrive quelquefois que l'on doive herser avant et après les semailles, on doit aussi rouler souvent, non seulement pour préparer la terre à recevoir les graines, mais encore pour aider à les recouvrir, en pulvérisant le sol.

Les rouleaux destinés à aplani la surface du sol, ont une surface unie. On les construit tantôt en bois, tantôt en fonte. Leur poids doit être proportionné à la tenacité ou à la légèreté du sol.

Les rouleaux destinés à briser les mottes sont, au contraire, tantôt profondément cannelés, tantôt armés de pointes nombreuses ou de disques tranchants.

À poids égal, il est évident que plus un rouleau est court, plus son action est énergique, puisqu'il porte sur un moins grand nombre de points de la surface du sol. Ce serait donc commettre une faute si, pour abréger la durée du travail, on augmentait la longueur de cet instrument au dépend de sa grosseur.

Les rouleaux à surface unie, très pesants, peuvent sans doute servir comme les autres à briser les mottes : mais on a remarqué, particulièrement sur les terres fortes qui contiennent un peu d'humidité, que la pression qu'ils exercent uniformément peut être excessive et rendre le sol tellement compacte que la herse soit insuffisante pour lui rendre la légèreté suffisante. Les rouleaux à pointes, ou cannelés n'ont point les mêmes inconvénients.

Il existe un rouleau d'invention anglaise appelé *rouleau squelette*. Cet instrument est usité dans les endroits où le sol est très argileux en qualité de brise-mottes. On sait que les terres fortes labourées un peu trop humides, et prises à la suite du labour par une sécheresse de quelque durée, ou bien bouleversées par la charrue alors qu'elles sont un peu trop sèches, se lèvent en gros blocs, durs comme des pierres. Ces blocs ne sauraient être divisés par les herses les plus pesantes ; elles n'y produisent pour ainsi dire aucun effet. Ces terres ont besoin du *rouleau squelette* ou d'un à peu près semblable. Ce rouleau est composé de cercles parallèles entre eux, montés sur un axe commun, et dont chacun, pris isolément, est assez tranchant pour broyer les mottes de terre les plus dures.

Il existe un autre genre de rouleau *squelette*, dont les cercles sont armés sur leurs bords de dents de scie, ce qui rend leur action encore plus énergique que celle des cercles tranchants du rouleau *squelette* anglais.

Peut-être bien des cultivateurs diront-ils en lisant la description de ces instruments peu répandus dans nos exploitations rurales, qu'on peut, sans tout cet attirail, obtenir de belles moissons. Cela se peut, assurément ; mais si notre mère nourricière, la terre, est assez indulgente pour nourrir ceux qui la labourent mal, avec de mauvais instruments, on peut tenir pour certain qu'elle récompense encore mieux le travail intelligent de ceux qui n'épargnent rien pour la cultiver avec les instruments les plus capables de développer son inépuisable fécondité.

Des ensèmcements et des plantations.

Le succès des récoltes dépend beaucoup, sans doute, de la préparation que l'on a donnée au terrain, mais l'homme qui a bien labouré n'a encore accompli que la première partie de sa tâche. L'agriculture est une œuvre de patience ; si la constance, l'activité et la vigilance ne sont pas les compagnes habituelles de celui qui cultive la terre, il lui faudra pour réussir, un concours de circonstances que le hasard amène rarement.

C'est surtout relativement à la semaille que ce que nous venons de dire trouve son application. C'est devant cette opération que viennent souvent échouer l'ignorance et l'inhabileté ; c'est ici, ou jamais, que l'homme observateur montre sa supériorité sur celui devant lequel ont passé inaperçu les leçons de l'expérience.

Les connaissances qu'exige cette opération peuvent se résumer au choix des semences, l'époque où l'on doit semer de la profondeur où doivent être placées les semences et des moyens employés pour les recouvrir.

CHOIX DES SEMENCES.

Celui qui procéderait sans règle et sans méthode au choix de la semence se rendrait coupable d'une faute qui peut avoir les plus mauvaises conséquences. Ce n'est pas à l'époque de la semaille que l'on doit chercher à se procurer celles dont on a besoin ; c'est plutôt à l'époque de la récolte précédente, car c'est alors qu'on peut déterminer quelles sont les variétés les productives et les plus appropriées à la nature du sol que l'on a à sa disposition.

Il faut rejeter la semence qui provient de plantes chétives rabougries, car elle donnerait naissance à d'autres plantes faibles et débiles.

Pour les céréales surtout, il faut éviter avec soin d'employer pour semence des grains produits par une récolte venue sur un terrain ombragé, ou dans une terie engraisée avec excès.

Il faut choisir le produit d'une récolte dont tous les épis sont parfaitement développés, arrivés à une parfaite maturité et ne soient pas mélangés de mauvaises herbes. Voilà le seul moyen d'avoir des plantes vigoureuses, et capables de vous dédommager de vos sacrifices et de vos peines.

A cette question se rattache celle du changement de semence. Les avantages et les inconvénients d'un renouvellement périodique de semence ont été soutenus par des hommes éclairés et d'expérience. La solution de ce problème s'est faite longtemps attendre, et on a fini par comprendre qu'il est impossible de le résoudre d'une manière absolue.

Les diverses variétés de plantes que nous cultivons, peuvent-elles dégénérer ? La différence dans le climat, le changement de culture, un sol d'une composition différente peuvent-ils avoir sur les produits une influence assez puissante pour leur faire perdre quelques-unes de leurs propriétés ? On ne peut en douter, si l'on examine ce qui se passe dans plusieurs localités sur un grand nombre de plantes cultivées.

Mais il arrive qu'on attribue souvent à un changement de sol et de climat ce qui n'est que le résultat du mélange de la poussière fécondante, mélange qui s'opère quelquefois à des distances assez grandes. Par exemple, on cultive dans une localité un blé barbu très estimé par l'abondance de ses produits ; on transporte ce blé dans une autre localité et là, il ne tarde pas à perdre sa physionomie : si on examine attentivement on découvrira peut-être que la cause de ce changement vient de ce qu'on a semé près de ce blé du blé barbu ordinaire ou une autre espèce qui lui est inférieure.

Sous ce rapport, on ne peut douter qu'un renouvellement de semence ne soit utile. Un avantage du changement de semence, quand il est fait avec connaissance de cause, c'est la disparition des mauvaises herbes, si on sait faire son choix, car la plupart de ces herbes se cantonnent chacune sur un sol d'une nature particulière. Il est évident que les semences de ces plantes qui se trouveraient dans la graine destinée à la reproduction, viendraient mal, ou ne viendraient pas du tout, si on les répand sur un terrain d'une nature différente de celle où elles croissent spontanément.

Mais croire en général qu'un changement de semence est indispensable, c'est se tromper. C'est souvent dépenser inutilement

ment son argent et son temps et s'exposer à remplacer une variété excellente par une autre qui n'offre en compensation aucun genre de mérite. Est-ce à dire, pour cela qu'il faille s'en tenir à la variété qu'on cultive et qu'on a toujours cultivée? Non certainement. Le cultivateur prudent et ami du perfectionnement, saura concilier les enseignements de l'expérience et les révélations de la science. Il essaiera les variétés nouvelles et essayées par d'autres avec succès, mais sur une petite étendue et ne se prononcera qu'en face de résultats concluants.

Les semences nouvelles sont-elles préférables à celles qui ont été récoltées depuis plusieurs années? Il est des grains qui conservent la faculté de germer pendant plusieurs années, il en est d'autres qui la perdent après quelques mois. Cependant la plupart des plantes agricoles possèdent cette propriété pendant deux années au moins.

L'inconvénient que l'on trouve à se servir de semences vieilles et surannées, c'est que le germe raccorni et durci par le temps et une longue dissiccation met beaucoup plus de temps à lever, et que la graine couvit par conséquent plus de dangers d'être dévorée par les insectes, avant que la plante soit à l'abri de leurs atteintes.

On a remarqué, de plus, que les semences nouvelles fournissent de plus belles tiges, et que les vieilles produisent un grain mieux développé.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Nous accusons réception du *Petit Almanach du Bas-Canada pour l'année 1866*.

Tout en offrant nos remerciements à qui de droit, nous ne pouvons nous dispenser de faire une remarque qui, nous l'espérons, ne sera pas sans effet. Cette remarque, nous l'attendions de quelques confrères plus anciens que nous, mais pour une maison ou pour une autre, ils n'ont pas jugé à propos de la faire. Nous trouvons dans cet *almanach*, sous le titre *Horoscope pour tous les mois de l'année*, une suite de pronostics qui sont souvent rien moins qu'entachés d'immoralité et qui ne présentent, à coup sûr, aucun côté utile. Sous tous les rapports, nous croyons que le propriétaire de cette feuille y gagnerait à faire disparaître, une autre année, ces *horoscopes*.

Tous les ans, c'est un nouveau plaisir pour nous de voir nos journaux de toute grandeur et de toute couleur faire à l'envie à leurs lecteurs les souhaits les plus ardents et les plus bienveillants. Tant qu'il ne s'agit que des lecteurs tout est pour le mieux, mais quand vient le chapitre des lectrices c'est toute autre affaire, et souvent la tête tourne si bien, que le désir d'obtenir la sympathie du beau sexe, fait dire les choses les plus ridicules et les plus extravagantes. En voici un exemple tiré d'un journal très-sérieux d'ordinaire. Cette feuille après avoir comblé de souhaits nos ministres, ses confrères de la presse, les hommes d'affaires en général etc., s'arrête tout à coup et enfin s'écrie : "A la jeune fille... l'imagination ne trouve rien à

souhaiter à celle dont les charmes commandent à l'univers. Toujours de ces irrésistibles caresses de regard et de voix qui apprennent à l'homme que sa raison et sa force ne sont qu'un jouet. A elle les bals, et les concerts, robes nouvelles tous les jours, et flots de prétendants à leurs genoux." Voilà donc la déesse Raison placée encore une fois sur l'autel, et un jeune rédacteur en adoration à ses pieds! Quel beau sujet pour les caricaturistes. Si ce n'est pas là du paganisme tout pur, nous n'y entendons rien. St. Paul qui était chrétien, lui eut souhaité tout simplement une grande modestie; et au lieu de bals et de concerts, l'Enfant de la crèche l'eut invité à fuir les plaisirs funestes de ce monde et à unir ses larmes aux siennes. Quel contraste entre la morale de Jésus et celle de certains journalistes! Nous pensions pourtant que l'esprit-mondain, cet esprit réprouvé sur la croix avait pénétré assez avant dans les hautes classes de la société, pour qu'il ne fut pas nécessaire à nos feuilles publiques de lui donner leur appui.

A un autre confrère :

Dans le numéro de la *Gazette des Campagnes* du 1er décembre dernier, après avoir établi que la bonne lecture développe l'intelligence, éclaire l'esprit et fortifie le cœur dans l'amour du bien et de la vertu, nous faisons voir tous les dangers d'une mauvaise lecture et quelles conséquences désastreuses peuvent entraîner le livre et le journal quand un mauvais esprit a présidé à leur rédaction. Tous nos lecteurs ont parfaitement compris le sens de nos paroles, et ont conclu avec nous qu'il fallait apporter un très-grand soin au choix de nos lectures. Nous devons cependant faire une exception, car un de nos lecteurs, journaliste, s'est montré tellement dépourvu d'intelligence ou animé d'une telle mauvaise foi qu'il nous fait conclure que nous sommes contre les livres et les journaux, enfin contre les lectures en général. Cet aimable confrère va plus loin, il nous donne comme un éteignoir, un ennemi de l'instruction populaire... Que répondre à tant de niaiseries ou à tant de mensonges? Comme l'opinion publique a déjà répondu pour nous, il ne nous reste que quelques mois à dire à notre confrère: Nous sommes pour les livres et les journaux, pourvu que ces livres et ces journaux enseignent la vérité, et soient d'accord avec les enseignements du catholicisme; mais nous sommes contre les livres et les journaux qui ne se nourrissent que de mensonges et qui n'ont pour but que d'entraîner avec eux leurs lecteurs dans l'abîme de tous les maux. Nous sommes pour l'instruction populaire, pour les écoles, mais à l'encontre de notre confrère, qui a voté pour les écoles communes, nous sommes avec tous les évêques de la province ecclésiastique, pour les écoles séparées, pour les écoles où se donne l'enseignement religieux, où l'on enseigne le catéchisme.

Notre journaliste désire savoir quel est le journal dont nous avons parlé et qui a causé de si grands désastres dans une famille... Ce journal, il nous fait peine d'évoquer son lugubre souvenir, de le tirer de la fange où il est enseveli, déjà depuis bon nombre d'années; ce journal qui n'a vécu que de scandales, quo

de mensonges et d'erreurs; c'est l'ancien *Avenir*, que notre confrère avait en si grande amitié.

Malgré tout notre désir d'être court avec notre confrère nous ne pouvons prendre congé de lui sans lui faire nos souhaits de la nouvelle année. Nos vœux les plus ardents sont qu'il lise, relise et médite sérieusement la lecture sur l'*Amour de la vérité*, que le Révérend M. Raymond, Vic. Gén. et supérieur du collège de St. Hyacinthe a donnée devant l'*Union Catholique* de cette ville; pour compléter son éducation religieuse il ne lui serait pas inutile de se procurer le sermon que M. le Grand Vicaire Lasfleche a fait dans la cathédrale de Montréal, à l'occasion du jubilé, sur les *livres et les journaux*.

Nous avons reçu la douzième livraison de la *Revue Canadienne*, qui termine le deuxième volume de cette publication, pour l'année 1865. La *Revue* est bien digne de l'encouragement qu'elle reçoit du public éclairé et se tient toujours à la hauteur de la position qu'elle a prise dès son début. Les événements du mois qui se trouvent à la fin du dernier numéro sont remarquables à plus d'un titre, et font un bel éloge de l'esprit éminemment catholique de M. J. Royal. L'esprit de foi qui l'âme lui dicte les plus sages conseils à l'âge mûre et à la jeunesse. "Le suprême devoir, dit-il, de ceux qui possèdent en ce moment une influence est de l'exercer dans le sens catholique; c'est par le sentiment religieux, c'est par les œuvres de la foi qu'il faut régénérer la société du haut en bas et du bas en haut." Et plus loin il ajoute: "Il est bon que l'ivraie soit séparée du bon grain; il est salutaire que les amis de la cité de Dieu fassent profonde la ligne de démarcation qui les distingue de la cité du mal; malheur aux champs où poussent et mûrissent, pêle-mêle, le bon et le mauvais grain."

Quand on a consacré deux ou trois heures de son temps à parcourir les journaux où la politique joue le principal rôle, où le mensonge et l'hypocrisie cherchent souvent à l'emporter sur l'honnêteté et la franchise, et que l'on tombe tout à coup sur un écrit du genre de celui que nous venons de signaler, quel soulagement on éprouve! Comme l'esprit et le cœur se sentent à l'aise. Nous regrettons de ne pouvoir en dire autant de la *Nouvelle* qui est en tête de cette livraison, et qui a pour titre: *Le cœur et l'esprit*. Il est déplorable qu'une plume aussi facile et aussi élégante que celle de l'auteur de cette littérature, dont le moindre défaut est d'être un peu trop léger, s'use à tracer des lignes qui ne sont en réalité d'aucune utilité pour l'esprit et pour le cœur.

Le *Foyer Canadien* vient de nous arriver avec un nouveau prospectus. Dorénavant, ce recueil sera publié régulièrement tous les mois, par livraisons de 96 pages, au lieu de 32 comme par le passé. Il sera divisé en trois parties distinctes; la première partie conservera le caractère du *Foyer* tel que publié jusqu'à présent. La deuxième partie se composera d'un choix de littérature française contemporaine. Cette partie qui recevra la plus scrupuleuse attention de la part des directeurs, ne contiendra que des chefs-d'œuvre

de style et de bon goût, qui pourront sans crainte être proposés comme modèles à la jeunesse de nos collègues. La troisième partie se composera d'une revue mensuelle où seront relatés les événements politiques et littéraires de quelque importance, de l'ancien et du nouveau monde, etc.

Tout abonné au *Foyer* possédera, à la fin de chaque année, trois volumes de littérature française ou canadienne, formant en tout 1152 pages. Le prix de l'abonnement sera de deux piastres par an.

Les directeurs du *Foyer Canadien* ont jusqu'à ce jour rendu un véritable service aux lettres canadiennes, en publiant plusieurs écrits très importants, tels que la *Vie de Mgr. Plessis*, par l'abbé Ferland, les *Voyages de Mgr. Plessis dans les provinces d'en bas: les Anciens Canadiens de M. de Gaspé, Notes sur les registres de Notre Dame de Québec*, par l'abbé Ferland, l'*Histoire de la mère Marie de l'Incarnation*, par l'abbé H. R. Casgrain, etc. Donc, que la reconnaissance pour son passé et que la confiance que nous inspire l'expérience et les lumières de ses directeurs nous engageant à donner à ce recueil tout l'encouragement qu'il mérite.

Le *Journal de Lévis* nous paraît avoir vieilli de plusieurs années dans l'espace de quelques jours, et contre son ordinaire, aujourd'hui son caractère est grave et sérieux. Puisse ce changement contribuer à étendre sa circulation. Merci à lui pour les bonnes paroles qu'il nous adresse.

Nos Ministres se trouvent en ce moment en face de graves difficultés, de circonstances difficiles qu'ils ne peuvent contrôler et qui doivent les jeter dans un grand embarras. D'abord, nos voisins, les Yankee, commencent par nous faire la guerre à coups d'épingles, avant de se décider à la faire à coups d'épées et de canons. Tantôt ils nous refusent le libre exercice d'un droit que nous accordons le traité de réciprocité, qui est encore en pleine vigueur, celui d'introduire nos bestiaux chez eux; ensuite, ils permettent aux fermiers de s'organiser et de préparer des armes contre le Canada, et ainsi, d'être une menace constante suspendue sur nos têtes.

Malgré que nos Ministres soient décidés, nous dit-on, à agir avec énergie, et à mettre sur pied une force en rapport avec le danger, cependant la position est tellement critique que tous les hommes éclairés de tous les partis devraient se hâter de prêter leur appui à ceux qui sont au timon des affaires, et sur qui pèsent une aussi grande responsabilité; voilà au moins la conduite que leur dicte le véritable patriotisme.

Quand on aime sincèrement son pays, il doit peu en coûter, en face d'un grand danger, de mettre de côté ses haines et ses rancunes pour ne former qu'un bataillon pour la défense de la patrie. Bientôt peut-être le Canada aura l'occasion de connaître ses véritables amis.

Dans les Etats-Unis, les esclaves rendus à la liberté se sont soulevés dans quelques endroits, et ont commis, à l'occasion des fêtes de Noël, d'assez graves désordres.

L'union américaine se reconstitue difficilement et lentement, et pour ceux qui examinent attentivement ce qui se passe au sein de l'assemblée et du sénat toutes difficultés sont loin d'être levées; et il existe encore des dangers de tout genre.

L'Empereur du Mexique n'est pas sans inquiétude à la vue de l'appui que le parti Juariste reçoit tous les jours des soldats et des officiers américains en congé. Malgré l'aide puissante de la France, ce pauvre empereur pourrait bien faire l'épreuve de ce qu'il en coûte de se séparer de l'Eglise.

En Italie, jusqu'à ce jour, on s'était contenté de spolier les couvents, de jeter les religieux et les religieuses sur la voie publique; aujourd'hui on va plus loin, on fait main basse sur les séminaires et déjà 82 sur 200 ont été fermés. Bon nombre d'autres sont sur le point de l'être, et le prétexte que l'on met en avant pour justifier une pareille conduite, c'est qu'on donne aux élèves une éducation cléricale, et qu'ils aiment et respectent le pape; de plus, parce qu'on y prie trop et qu'on refuse d'y adopter les idées du jour.

Pour consoler la catholicité du brigandage que le gouvernement de Florence exerce envers les institutions religieuses, les catholiques italiens ont présenté au Souverain Pontife, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, une adresse couverte de plus de douze cent mille signatures, accompagnée d'une offrande de trois cent trente-cinq mille francs. D'autres adresses, au nombre de quatre mille quatre cent soixante et un, et contenant 1,199,242 signatures, sont arrivées aux bureaux de l'*Unita Cattolica*, depuis le 10 juillet jusqu'au 5 décembre. Ces adresses ont été reliées en douze volumes, intitulés: "*Amour des Italiens envers le Souverain Pontife Pie IX.*"

Les chefs de ce mouvement religieux étant interrogés sur ce qu'ils prétendaient faire avec ces adresses, répondirent: "Nous prétendons servir la réputation et l'honneur de l'Italie. Nous voulons prouver à Napoléon et à toute l'Europe que notre patrie n'est ni ingrate, ni impie, ni sacrilège, et que l'Italie est toute entière pour le Pape et avec le Pape. Enfin, ce que nous voulons dire par notre adresse, le voici: Si cent mille Italiens ont formé la Chambre qui siège à Florence, il y en a deux millions qui ont acclamé Pie IX, le Pontife de la Vierge Immaculée, le Souverain qui règne et triomphe à Rome."

CORRESPONDANCE.

Le bon cultivateur.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne veux pas parler du cultivateur paresseux, routinier, qui n'aime point sa terre et ne prend pas les moyens de l'améliorer. Car cet homme est malheureux, pauvre, et il le sera toujours. C'est un être déplacé sur une ferme, et il ne me comprendra point. Au lieu de regarder sa terre, il regarde les marchands, les hommes de profession, les riches fainéants et ceux qu'il croit les plus heureux du monde parce qu'ils portent un habit de drap fin. Il est semblable à un enfant d'école qui;

au lieu d'étudier sa leçon, s'amuse à regarder les mouches qui volent. Laissons-le dans sa simplicité, pour nous occuper du bon cultivateur canadien.

Celui-ci aime sa terre presque à l'égal de sa femme et de ses enfants. Sa terre, c'est son amie, c'est son petit royaume, c'est plus que cela, c'est un champ de bataille où, vaillant soldat, il doit conquérir plus que des lauriers, plus que des médailles, plus que des grades de distinction, mais bien de belles et grosses gerbes muries par le soleil du bon Dieu et que, glorieux et triomphant, il amènera dans sa grange pour l'emplir jusqu'au faite.

Le bon cultivateur chante toujours, en allant à son champ ou en revenant à la maison, parce qu'il n'a ni remords, ni soucis, ni inquiétudes. Il sait qu'il est l'enfant par excellence de la Providence en laquelle il se confie de cœur et d'âme.

Le bon cultivateur sait que, en cultivant sa terre, il est sûr de faire la volonté de Dieu qui, après avoir fait sortir Adam du paradis terrestre, lui commanda d'aller travailler à la culture de la terre.

Non seulement le bon cultivateur aime sa terre, mais il la chérit tendrement. Il s'identifie avec elle. Il souffre quand la pluie ne vient pas l'arroser: elle lui fait pitié et peut s'en faire qu'il ne demande assez de larmes pour l'empêcher de se dessécher. Mais il chante de joie quand il voit la pluie tomber pour la rafraîchir. Puis, comme il la regarde avec amour, quand il la voit se couvrir, comme une coquette, de verdure et de fleurs, et balancer sous le souffle du vent, les épis qui sont sortis de son sein.

Le bon cultivateur a de véritables entrailles paternelles pour sa terre. Son amour pour elle est réel et véritable, comme celui d'une mère pour son enfant. Il étudie ses besoins, et il y pourvoit sans retard. Il ne veut point qu'elle ait à se plaindre de lui. Il la visite souvent avec la plus minutieuse attention. Il voit à ce qu'elle soit bien close, bien fossoyée, bien drainée. Ce serait comme un remords qui lui ferait mal au cœur, s'il oubliait quelques-uns de ses besoins. Quand il a pourvu à tout ce qu'elle demande, il dit avec une plus grande assurance: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

Le bon cultivateur n'aime pas les tas de pierres, au milieu de son champ. Ces pierres amassées lui font l'effet d'une nourriture que l'estomac ne peut digérer. Il croit en les voyant que sa terre ne fonctionne pas bien. Les parties qu'elles occupent semblent lui reprocher leur inutilité. Aussi a-t-il un soin particulier de les ôter pour en faire des clôtures ou pour les transporter ailleurs. Quant aux grosses pierres qui lèvent la tête au milieu des épis, comme un scandale, il leur fait une guerre à mort. Il faut qu'elles disparaissent, ou bien il n'aura plus de bras. Quand tous ces scandales sont disparus, le bon cultivateur saute de joie en voyant tous les épis de son champ danser les uns contre les autres, au souffle de la lyre du bon Dieu.

Le bon cultivateur aime passionnément à s'instruire de tout ce qui regarde la culture et l'amélioration de sa terre bien aimée. Il a plus de bon sens qu'il n'en faut pour comprendre que si un menuisier, un charpentier, un forgeron, un maçon, un voiturier, etc., doivent apprendre leurs métiers, beaucoup moins difficile que le sien, il doit aussi, lui, apprendre le grand et difficile art de cultiver la terre. Il sait bien que tout n'est pas dans la tête d'un seul homme, et que celui qui le croirait serait bien certainement un grand et gros fou.

Aussi le bon cultivateur sent un besoin urgent de se procurer les publications agricoles, qu'il lit avec la plus grande attention. Il regarde peu au prix qu'elles lui coûtent, car il sait qu'il ne donne qu'un œuf pour avoir un boeuf. Mais, entre toutes les publications agricoles, il préfère la *Gazette des Campagnes*, et pour ceci: Voici ces raisons, qui me semblent très dignes d'être écoutées. 1o. parce que la *Gazette des Campagnes* lui est

offerte par des hommes qui sont ses véritables amis, et qui lui en donnent la preuve dans un dévouement sans bornes pour son seul avantage ; 2o. parcequ'elle est offerte pour un prix qui est à la portée de tous les cultivateurs ; 3o. parceque, vu son étendue, elle renferme une foule de renseignements qu'on ne se procurerait que par l'achat d'un grand nombre de livres ; 4o. parce qu'elle est rédigée tout exprès pour les genres de culture qui conviennent à son pays ; 5o. parcequ'elle est écrite avec clarté et à la portée de tous les cultivateurs ; 6o. parcequ'elle est conduite dans un esprit vraiment catholique ; 7o. parcequ'elle ne renferme jamais quoique ce soit qui ne puisse être lu sans le moindre danger pour les mœurs ; 8o. parceque, à elle seule, elle renferme tous les renseignements dont un cultivateur a besoin depuis la culture d'un petit jardin jusqu'à celle d'un champ le plus étendu ; 9o. parceque, à part la culture de ses champs, elle met le cultivateur au courant de tout ce qui se passe dans le monde, et qu'à elle seule, elle peut tenir lieu de tous les autres journaux ; 10o. parceque la *Gazette des Campagnes* a pour mission de faire aimer la culture de la terre, de la rendre plus profitable, d'aider les cultivateurs à se procurer les moyens de pourvoir à l'établissement de leurs enfants et de leur donner mille moyens de leur aider dans leurs travaux.

Voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour que chaque cultivateur se fasse un devoir de se procurer cette excellente publication agricole.

Enfin, le bon cultivateur canadien est sincèrement catholique. Il aime son clocher, son église, son curé. Il sent profondément le besoin qu'il a d'être l'ami du bon Dieu, qu'il aime, qu'il fait aimer à sa famille, et qu'il prie avec un cœur parfait. Il est fidèle à ses devoirs religieux, parce qu'il sent mieux que tout autre qu'il lui faut sanctifier ses sueurs, adoucir la rigueur de ses travaux, et supporter les peines inséparables de cette vie des champs.

Une autre fois, je dirai que le bon cultivateur est plus heureux que tous les hommes de n'importe quelle autre profession.

UN AMI.

Ecole d'agriculture de Stc. Anne.

A la fin de décembre, les élèves de l'Ecole d'agriculture, ont subi le premier examen trimestriel de l'année scolaire. La direction de l'Ecole a adopté le mode suivi dans nos collèges, et l'examen sur toutes les matières de l'enseignement a été fait par écrit.

Comme cet examen, et ceux qui le suivront, ont pour but de constater la capacité de chaque étudiant, et de décider quels sont ceux, parmi eux, qui devront recevoir leur brevet de capacité, à la fin de leurs études agricoles, les professeurs y mettent la plus grande importance et la plus sérieuse attention.

Comme les matières agricoles sont celles qui doivent occuper les élèves avant tout, on a exigé qu'ils conserrassent, pour ces matières, les deux tiers des points qui leur sont alloués ; tandis que pour les autres, telles que le calcul, l'étude du français, le droit rural, la physique agricole, etc., on exigea seulement le tiers des points.

Le bétail ayant fait le sujet du cours agricole depuis le premier de septembre, voici les questions posées sur cette matière.

De quelle importance est le bétail pour la plupart de nos cultivateurs canadiens ?

Par quel moyen améliore-t-on une race d'animaux ?

Notre race chevaline est-elle tout à fait propre aux travaux de culture ?

L'espèce bovine est-elle l'objet de spéculations différentes ?

Serait-il économique de tenir les bêtes à laine constamment à l'étable ?

Est-il avantageux de mettre les porcs au pâturage ?
Les élèves ayant reçu quelques notions de physique, qui peuvent leur donner l'intelligence des principaux phénomènes qui se rencontrent dans les travaux des champs, voici les questions qui leur ont été posées sur ce sujet :

Comment s'explique l'effet délétère des gelées sur les plantes ?

A-t-on quelques moyens de se préserver de la foudre ?

Questions sur le droit civil :

Comment se divisent les contrats ?

Qu'est-ce que la procuration et combien y en a-t-il de sortes ?

Que doivent faire les tuteurs en entrant dans leurs fonctions ?

Qu'est-ce qu'un testament et combien y en a-t-il de sortes ?

Ci-suit un tableau qui contient le nombre des élèves qui ont réussi dans toute les matières, et les points conservés par chacun d'eux dans chacune des matières :

Elèves	Comtés	Gr. 18 pts	Arith. 18 pts	C. Ag 21 pts	Ph. A 9 pts	Dr. R. 15 pts	Total 81 pts
G. Gadbois...	Rouville ..	16-8	18	16	5	14	69-8
P. G. Valois...	J.-Cartier ..	14-5	7-5	19-6	7-5	13-5	62-6
J. Cartier	Verchères ..	11-1	12	15-5	7-3	11-5	57-3
A. Fortin	L'Islet.....	9-8	8-5	14-2	5-5	8	46
O. Sylvain....	Rimouski ..	8-9	8	15-8	5-5	8	45-2
M. Gauvin....	Québec	6-6	6-5	14-7	4	5-5	37-3

Quelques autres élèves, tels que MM. E. Onellet, A. Forgues, N. Gauvin, A. Gagné, C. Langlois, ont obtenu un succès distingué dans quelques matières.

Le populeux district de Montréal, qui ne donne que peu d'élèves à l'Ecole d'agriculture, a cependant droit d'être fier de ceux qui le représentent ici, puisque trois d'entre eux tiennent le haut de la liste.

En terminant nous ne pouvons que féliciter les élèves de l'Ecole d'agriculture de leur succès ; et tous les amis de la cause agricole se réjouiront avec nous d'apprendre qu'il se forme à Ste. Anne une classe de cultivateurs qui devront grandement contribuer à améliorer le système de culture généralement suivi parmi nous, et donner à la classe agricole le rang qu'elle doit occuper.

RECETTES.

Emploi des os comme engrais.

Dans nos fermes, les cultivateurs jettent les os, et pourtant les os sont un très bon engrais. Voici les moyens de mettre à profit cet engrais :

Dans une cour retirée, à l'abri des vents et de la pluie, on place une tonne en bois ou un récipient quelconque ; là, on jette tous les os qu'il est possible de recueillir ; on les recouvre avec de l'acide muriatique étendu d'un volume égale d'eau. Après quelques jours les os sont réduits en pâte. On bien on recouvre les os d'une couche de crottins de cheval : ils tombent en poussière. Ou bien encore, on les jette dans une fosse à purin. Un cheval abattu, jeté dans une fosse à purin, après six mois, ne présente plus que quelques fragments de gros os.

Moyen de reconnaître l'âge des coqs.

Faites dissoudre dans une pinte d'eau ordinaire quatre onces de sel de cuisine ; lorsque la solution est complète, laissez tomber l'œuf dans le liquide, et il gagnera le fond du vase, s'il est de la journée ; s'il a deux jours, il se tiendra à quelques pouces de cette partie du vase ; s'il a trois jours, il restera au milieu du liquide ; enfin, s'il a quatre ou cinq jours, il restera à la surface et enfoncera d'autant moins qu'il sera plus âgé. Ces phénomènes n'ont pas besoin d'explication.

PETIT-PIERRE

ou

LE BON CULTIVATEUR

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XLII. LE PÈRE MARTIN PERD PATIENCE.

(Suite.)

Un instant après, Philibert l'y suivit. "Demoiselle, reprit-il, on attend Etienne, Etienne ne viendra pas. Vous ne voulez pas, je pense, de ce butor, n'est-ce pas? Ça un homme? Non, c'est un tonneau de gros vin. Il dort en ce moment et ronfle sous la table du père Barnabé, à Chaspuzac. Vous l'attendrez longtemps. Si on veut l'envoyer chercher, qu'on envoie une civière et deux hommes; sans ça, point d'Etienne... Quant à Petit-Pierre, vous le connaissez mieux que moi; vous savez, je vous l'ai dit une fois... c'est la fleur des cœurs. Bonsoir, demoiselle... Et bonsoir tous, ajouta-t-il tout haut, en se rapprochant des autres; si je trouve Etienne à Chaspuzac, je vous l'envoierai. Il aura peut-être oublié qu'il se mariait aujourd'hui... Bon garçon, va! Quel gaillard et quel farceur que votre neveu!... mon brave Jeantou. Ah! il vous en fait là une bonne, père Martin... C'est bien farce... " Et il sortit sans qu'on sût s'il ne voulait pas se moquer un peu des gens.

Mais la position devenait gênante pour tout le monde. Les parents d'Etienne, prenant chacun un prétexte différent, sortirent peu à peu l'un après l'autre, et Jeantou lui-même s'esquiva le dernier en disant: "Il faut pourtant voir ce que tout cela signifie; il faut voir ce qu'est devenu ce gredin."

Quand le père Martin fut seul avec sa famille et le notaire, il éclata tout à fait. Il pesta, il s'emporta, il donna l'insolent Etienne à tous les diables. Le notaire était fort ennuyé, et Jeannette semblait être très-confuse. Quand elle put trouver un instant pour parler à part à son père, elle lui dit ce que Philibert venait de lui apprendre, à savoir qu'Etienne était ivre-mort dans un cabaret; elle ajouta que, du reste, il n'y avait plus à songer à ce mariage, qu'elle n'oublierait jamais un pareil affront, que pour rien au monde elle ne serait la femme d'un si détestable ivrogne. Elle prêchait un converti; le père Martin était plus irrité qu'elle: seulement il ne savait comment se débarrasser du notaire.

XLIII. LE PÈRE MARTIN VA SE FACHER.

Cependant la grand'messe avait eu tout le temps de s'achever. On revenait déjà de Chaspuzac. Les amis et connaissances allaient arriver; que leur dire? comment raconter pareille histoire? comment cacher une si désagréable mésaventure?

"Quelle idée avais-je aussi?" murmurait le père Martin; quelle idée de choisir pour gendre le plus sot ivrogne du pays! Parce qu'il est riche? Mais peut-on jamais assurer qu'un ivrogne est riche? Ah! nous autres gens des campagnes, nous ne méprisons pas assez et nous ne redoutons pas assez les ivrognes. On n'y songe pas: en cinq minutes, le buveur entre deux vins peut ruiner la plus belle fortune. Une signature extorquée par un fripon qui paye à boire, ça suffit à mettre une famille à la porte de son bien; la chose se voit tous les jours... Et pour gouverner les plus simples affaires, pour acheter ou pour vendre, fiez-vous donc aux ivrognes!

"Si aujourd'hui même, le jour de son contrat, ce sot d'Etienne n'a pas su résister au vin, que sera-t-il demain? que fera-

til tous les jours? Je l'envoierai à la foire pour m'acheter un bœuf de cent écus, il me ramènera un veau de trois pistoles, sans rapporter un sou. Il enrichira mon étable d'une vache aveugle dont on lui aura vanté les beaux yeux; j'en connais qui font de ces tours-là; ou il empestera ma bergerie de moutons galeux dont on lui aura fait admirer la laine.

"Et la serine, quand je n'y serai pas, comme ça sera bien conduit! Dans ses beaux jours de cabaret, mon drôle voudra faire traire les taureaux et voir labourer les chèvres; ou, bien, par passe-temps, il battra sa femme!... Ah! le gredin! Mais où avais-je donc la tête? Mais que Jeannette avait plus de sens que moi! elle qui ne peut pas le souffrir! Qu'allais-je faire?... certes! il me rend un fameux service en restant là où il est. Est-ce que le plus pauvre jeune homme sans le sou, mais honnête et rangé, avec une paire de bons bras, du cœur au travail, l'amour et l'intelligence de son état, ne vaut pas mieux que ce Richard bête et toujours plein comme un cruchon de cabaret? Qu'il y vienne donc, le drôle! il sera promptement reçu..."

Ainsi disait tout bas le père Martin, pendant que tout le monde, s'entre-gardait d'un air assez penaud. En ce moment, la grand'messe dite, on arrivait, nous l'avons dit, de Chaspuzac à Fontanes; et le notaire, les deux mains derrière le dos, se promenant de long en large, regardant de temps en temps par la fenêtre s'il ne voyait rien venir; rien ne venait. On avait déjà généralement très-faim; c'eût été l'heure du dîner; chacun était las d'attendre.

"Père Martin, dit enfin le notaire pour égayer un peu la société s'il était possible, et tout au moins pour rompre un si long silence, père Martin, il me faut pourtant un contrat à faire; contre l'un ou contre l'autre, ça m'est égal, mais il m'en faut un; mariez-vous, si vous voulez, vous-même, mais je ne m'en vais pas sans ça. Tenez le premier qui entre, qui que ce soit, n'importe, je vous lui fais le plus joli petit contrat du monde; tant pis pour vous, demoiselle Jeannette, si le premier qui entre ne vous va pas: il me faut mon mariage, et je n'en démords point."

Jeannette, qui, tout en dissimulant, était, nous l'avons dit fort contenté de l'aventure, Jeannette, loin de se fâcher de la gaucheté du notaire, se mit à rire de bon cœur et tout le monde l'imita.

XLIV. PETIT-PIERRE ARRIVE À PROPOS.

En ce moment on entendit encore le pas d'un nouveau cheval qui entra dans la cour.

"Cette fois, dit-on, ça ne peut pas ne pas être Etienne; ce sera notre Etienne; un aimable garçon vraiment. En fait de bonnes raisons, que va-t-il pouvoir dire?"

Jeannette reprit son air sérieux et presque irrité, le père Martin fronça le sourcil, et tous les autres s'apprêtèrent à tourner le dos à la porte pour se donner l'air de regarder ailleurs. Le notaire seul courut vers l'entrée, et prenant, au haut de l'escalier, le nouveau venu par le bras:

"Mais arrivez donc, cria-t-il, la future vous attend depuis trois quarts d'heure et vous ne vous pressez pas plus que ça? Vous êtes, ma foi! un drôle de corps. Voyons! allez vous excuser auprès du beau-père, et vite en besogne; entamons le contrat, rattrapons le temps perdu, car c'est déjà l'heure d'être à table et j'ai senti dans l'escalier que le rôti brûle."

Disant ainsi, il poussa son homme au beau milieu de la chambre, et tout le monde reconnut alors Petit-Pierre pâle, effaré, le visage décomposé, ne comprenant rien aux discours du notaire, mais prenant tout ceci pour une mauvaise plaisanterie et la trouvant bien amère, bien cruellement déplacée. Au sortir de la messe, Petit-Pierre s'était dit qu'Etienne était sans doute à la

ferme; que le contrat se faisait, que Jeannette tendait peut-être au fâcheux ivrogne une main qui serait à lui pour toujours. Les larmes aux yeux, le cœur brisé, sans ami près de lui, sans confident intime en qui il pût se fier, cherchant vainement du regard le dévoué Philibert, il avait été vingt fois sur le point de partir pour Varenne, afin d'y attendre le retour de ses parents qui étaient au reinage, de leur faire ensuite ses adieux et d'aller s'engager.

Après bien des hésitations, et sur la route et devant la ferme, il s'était pourtant résigné à souffrir son destin jusqu'au bout, à ne pas s'éloigner sans donner un dernier adieu à cette maison de sa jeunesse et de ses affections, à cette maison où il allait, pour ainsi dire, enterrer son bonheur. Il avait donc fini par entrer, comme nous avons dit; et c'était ainsi qu'il était tombé sous la main du notaire, pâle, défiguré, se soutenant à peine, s'attendant à rencontrer Etienne à côté de Jeannette, croyant le contrat achevé, et plus décontenancé, plus désolé encore par ce qui lui semblait une détestable moquerie de son désespoir.

Jeannette, en reconnaissant Petit-Pierre, était devenu rouge comme une cerise de la Saint-Jean. En le voyant si morne, si défait, si visiblement désespéré, elle avait senti les larmes monter de son cœur à ses yeux. Les assistants regardaient sans rien dire; et le père Martin, gardant le silence, s'était mis à réfléchir profondément.

Mais le notaire, qui ne connaissait de rue ni Etienne ni Petit-Pierre, ayant encore dans l'idée que c'était là le futur, et voulant en finir parce qu'il avait grande eurie de dîner, le notaire persistait de plus belle dans son dire, et, sans même s'apercevoir de l'étonnement et de l'embarras général, il poussa toujours Petit-Pierre vers le père Martin en ajoutant vivement :

— Mais allez donc, quand je vous le dis, allez faire vos excuses au beau-père. . . . Oh ça ! mais, je n'ai de ma vie vu chose pareille; vous avez tous l'air de tomber du ciel. Décidément fais-je un contrat ou n'en fais-je pas? Se marie-t-on, ou ne se marie-t-on pas? Si on veut se rire de moi, il faut donc le dire tout de suite. Père Martin, pour la dernière fois, ce jeune homme épouse-t-il votre fille oui ou non ?

XLV. PHILIBERT REPARAIT À TEMPS.

Depuis quelques instants la porte s'était entrebâillée, sans que personne, au milieu de la préoccupation générale, eût pu s'en apercevoir. Une tête fine et décolorée s'était glissée dans l'ouverture, une tête souriante et qui regardait tout sans mot dire; nous avons reconnu notre ami Philibert.

Au dernier mot du notaire au père Martin : " Ce jeune homme épouse-t-il ou n'épouse-t-il pas ?

— Et pourquoi pas ? s'écria audacieusement Philibert.

— Pourquoi pas ? répliqua le notaire sans rien comprendre au quiproquo dont il était l'auteur.

— Eh ! eh ! pourquoi pas ? dirent à leur tour les anciens, les personnages les plus considérés de la famille, et le père Boncompain le premier; le père Boncompain, l'ami le plus ancien et le plus écouté du père Martin.

— Pourquoi pas ? soupira Jeannette tout bas, mais non point encore assez bas pour que le père Martin, penché vers elle, ne l'eût pas entendue, et que le cœur de Petit-Pierre ne l'eût pas devinée. . . .

Petit-Pierre chancelait alors, ne sachant s'il était éveillé, perdu d'émotion et de crainte, ivre d'une ombre d'espérance et n'osant pas y croire. Son regard passait tour à tour craintif et suppliant, de Jeannette timidement attendrie au père Martin toujours absorbé, mais déjà presque ému.

— Oui, père Martin, pourquoi pas ? répéta plus nettement Philibert en s'avancant, hardi comme un page de cour, au milieu de l'assemblée.

— Au fait, au fait. . . et vraiment oui ! . . . et ma foi oui ! . . . Oui ! pourquoi pas ?

C'était le résumé des profondes réflexions du père Martin, qui s'échappaient ainsi à mots entrecoupés.

Petit-Pierre, qui n'avait pas osé croire à son espérance, osait bien moins encore croire à un tel bonheur. Philibert s'était approché heureusement de lui, et Petit-Pierre s'appuyait sur Philibert en serrant le bras de son camarade au point de le faire crier, et en regardant tout le monde avec des yeux comme éblouis.

— Eh bien, finissons-nous pourtant ? reprit le notaire, qui, prenant toujours Petit-Pierre pour le futur si longtemps attendu, comprenait moins que jamais ces retards, et les hésitations des uns et l'anxiété des autres durant toute cette scène.

— Oui, oui, ça finira; mais patientons, notaire ! fit le père Martin. Pour le jeune homme, je le connais; je n'en connaîtrai jamais un autre autant que lui. Je l'aime aussi et je l'estime, tellement que je n'ai jamais aimé ni estimé personne davantage. Mais il faut bien savoir encore si cela ne chagrinerait pas trop ma fille.

— Mon père, dit Jeannette avec une joie qui se dissimulait mal par l'effort de la seule pudeur, je vous obéissais quand il s'agissait d'un homme qui ne valait pas Petit-Pierre et qui me déplaisait, je ne vous l'ai pas caché; je vous obéirai bien aussi facilement aujourd'hui pour quelqu'un qui vaut bien davantage et. . . .

— Et qui ne te déplaît pas ? est-bien là ce que tu veux dire ?

Jeannette se tut, mais ses yeux disaient oui.

— Allons ! allons ! reprit le bon père, donne la main à Petit-Pierre, ma fille et faisons un contrat, puisque le notaire veut absolument faire un contrat ! Justement, le père et la mère Loubin, que j'avais invités pour le reinage de leur fils sont ici, et ils ne refuseront pas leur consentement, bien sûr."

Jeannette tendit noblement la main à Petit-Pierre. Petit-Pierre la prit avec effusion et bonheur dans sa main droite, et offrit respectueusement la gauche au père Martin, tandis que du regard il remerciait vivement son ami Philibert.

Petit-Pierre était au comble de ses vœux; seulement il lui passait parfois encore à travers l'esprit quelques rapides soupçons que ce n'était là qu'un rêve, et alors il avait grand-peur d'être réveillé.

XLVI. ETIENNE ARRIVE TROP TARD.

Tout à coup on entendit retentir dans l'escalier une grossière chanson d'ivrogne, et l'aimable Etienne, après avoir monté l'escalier d'un pas aviné, ouvrit bruyamment la porte en criant à tue-tête un refrain de cabaret.

— Qu'est-ce à dire ! s'écria le notaire.

— L'insolent ! murmura Petit-Pierre.

— Notaire, dit Philibert, voici mon bon chéri d'Etienne. C'est l'épouseur qui n'épouse pas, parcequ'il a rencontré trop facilement la porte du cabaret."

Etienne ouvrit ses plus grands yeux bêtes, et ça voulait dire qu'il ne comprenait pas.

— Eh ! farceur, continua Philibert, tu as donc oublié ton mariage, ton notaire, ce brave notaire, et tu reviens chez la future quand la place est prise ? Ah ! vraiment c'est le cas de dire, pas de chance ! pauvre garçon, pas de chance ! . . . Mais si la femme te manque, la bouteille te reste. Il faudra te consoler, tu trouveras toujours bien avec ton argent des bons vivants pour t'aider.

(La fin au prochain numéro)

Ch. Calémard de Lafayette

Elections des Sociétés d'agriculture

COMTÉ DE TÉMISCOUATA

Président, Révd Mr J. G. Gaudin; Vice président, Dr Chs. T. Dubé; Secrétaire-trésorier, Ls. N. Gauvreau, écr.

Directeurs: MM. Ferdinand Chamberland, Abraham Lebel, Prime Roy, George Gagnon, J. Bte. Côté, Ths. P. Pelletier, et Beloué Catouette.

COMTÉ DE BAGOT

A l'assemblée générale et annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Bagot, pour 1866, la somme de quatre cent quarante cinq piastres ayant été soustraite dont \$150 par l'Hon. M. Laframboise M. P. P. le rapport des opérations de la dite société ayant été lu et approuvé, les Messieurs dont les noms suivent furent élus pour former le Bureau de Direction: Président: Alfred Beauchemin St Pie; Vice-président, François Valcourt, écr., St Simon; Secrétaire, P. S. Gendron, écr., Ste Rosalie. Directeurs: J. Bte. Cadieux écr., St Dominique, John Henderson, écr., St Liboire, Léon Choquet écr., St Hugues, Joachim Malette écr., Ste Hélène, Joseph Larivière écr., St Ephrem d'Upton, J. A. Cushing écr., St. André d'Acton, et Olivier Cordeau écr., St. Théodore d'Acton.

Membre de la Chambre d'agriculture: L'hon. M. Laframboise, L'hon. P. M. Archambault, Dr J. Beaubien, J. B. Pomroy.

Le nombre des membres de cette société pour 1865 est de 845 et le montant de la souscription \$1310.00.

COMTÉ DE CHAMPLAIN

Président, J. J. Ross; Vice président, B. Roy; Secrétaire trésorier, Rob. Trudel.

Directeurs:—MM. Frs. Trudel, F. X. Trudel, A. P. Laflèche, Ol. Montplaisir, F. X. Marchand, Elie Lajoie et Pierre Labaie. Directeurs honoraires: MM. D. Carpentier, Ed. Pothier, Ol. Frigon.

Membres de la Chambre d'agriculture:—L'hon. P. U. Archambault, l'hon. D. E. Price, et les Drs J. C. Taché et J. Beaubien.

Cette société a décidé qu'elle achètera 30 minots de graine de lin de Russie que le Gouvernement se propose d'importer.

COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Président, H. G. Joly, écr., M. P. P.; vice-président, Joseph Blouin, écr; secrétaire-trésorier, M. Couture, écr., N. P.

Directeurs:—Ovide Frenette, Gilbert Vital, Numédique Brisson, Joseph Méthot, Joseph Bedard, Bénoni Garneau et Landry Bibeau, écuers.

Membres de la Chambre d'agriculture:—MM. H. G. Joly, écr., B. Pomroy, Dr J. C. Taché et Dr Beaubien.

COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

Président, M. Ant Brunelle; vice président, M. Joseph Dufresne; secrétaire, M. J. O. Guertin.

Directeurs:—MM. Joseph Phaneuf, pour Laprésentation; Ed Mathieu, pour St. Barnabé; Guil. Laprise, pour St. Hyacinthe;

Eusébe Tessier, pour St. Damase; Charles Larivière, pour St. Judes; Paul Gadbois, pour St. Denis; Narcisse Hébert, pour St. Charles.

Membres de la Chambre d'agriculture:—l'Hon. M. Laframboise, l'Hon. P. U. Archambault, M. B. Pomroy et M. Jos. Lanouette.

L'hon. L. V. Sicotte a fait don de \$300 à cette Société.

COMTÉ JACQUES CARTIER

Président, M. François LeCavalier, St Laurent; vice président, M. David Muir, Lachine; secrétaire-trésorier, E. M. LeCavalier, écr., St Laurent.

Directeurs:—MM. Benjamin Legault, Lachine; James Henderson, St Laurent; Elie Robillard, Jules Lauzon, Ste Geneviève; Calixte Brunet, Joachim Daoust, Pointe-Claire, et Alexandre Sauvé, Ste Anne.

Pour remplir les sièges vacants dans la Chambre d'agriculture, ont été réélus les quatre membres sortant de charge.

COMTÉ DE CHAMBLY

Président, M. Alfred Ls. Williams, Longueuil; vice-président, M. P. Basile Benoit, St Hubert; secrétaire-trésorier, M. Ls. Trudeau, St Hubert.

Directeurs:—MM. Louis St. Germain et Louis Lafontaine, Chambly; Norbert Laporte, St Bruno; Antoine Larivée et Xavier Robert, Boucherville; Laurent Achim, Longueuil; et Louis Brosseau, St Hubert.

Membres de la Chambre d'agriculture:—John Yule, écr., Chambly; Joseph Lanouette, Petite Rivière St. Pierre, Montréal; Hon. P. U. Archambault, l'Assomption; et B. Pomroy, écr., Compton.

COMTÉ D'HOCHÉLAGA

Président, James Smith, écr; Vice président, François Beaudry, écr; Secrétaire Trésorier, Hugh Brodie, Junr.

Directeurs:—Joseph Lanouette, écr; Hugh Brodie, Senr., écr; Léon Laporte, écr; Thomas Irvine, écr; Fabien Girard, écr; John Drummond, écr; James McVey, écr.

Délégués à la Chambre d'agriculture: John Drummond, écr; Major T. E. Campbell; Hon. P. U. Archambault et Molord Pomroy.

COMTÉ DE ST. JEAN

Président, F. G. Marchand, écr; Secrétaire trésorier, Eugène Archambault, écr.

Directeurs:—MM. C. Bouchard, Médard Béland, Geo. Winterbottom, Léonard Dupont, Edouard Bourgeois, Jean Baptiste Sarrazin.

Représentants à la Chambre d'agriculture:—Hon. U. Archambault, B. Pomroy, Dr J. C. Taché et Dr J. Beaubien.

COMTÉ D'IBERVILLE.

Président, F. X. Poulin; Vice-président, Félix Meunier; Secrétaire-Trésorier, D. Tassé. Directeurs: J. B. Bouchard, A. Commeault, Antoine Normandin, Joseph Brault, J. B. Métras, Moïse Quintin et Joseph Choquette.

La taxe du Timbre.

Sur tous les billets qui seront faits après le jour de l'an, il faudra payer: UN CENTIN sur ceux de vingt-cinq piastres et au-dessus; DEUX CENTINS sur tous les billets de vingt-cinq piastres à cinquante piastres; TROIS CENTINS sur les billets de cinquante à cent piastres.

Prohibition d'animaux importés

Nous croyons devoir recommander d'une manière toute particulière à l'attention de nos lecteurs, les lignes suivantes que nous traduisons de l'anglais. C'est un extrait d'une proclamation que le secrétaire de la trésorerie aux Etats-Unis a récemment publiée en conformité à l'acte que le congrès vient d'adopter, prohibant l'importation du bétail aux Etats-Unis. Le lecteur appréciera facilement l'importance de cette mesure sans que nous ayons besoin de faire des commentaires. Voici ce que dit McCulloch, après avoir signalé l'acte qui porte la signature du président:

“ On verra que l'importation du bétail, —expression qui, dans son sens le plus large, comprend, selon le dictionnaire de Webster, les quadrupèdes domestiques, collectivement, non-seulement de l'espèce bovine, mais aussi les moutons, les chèvres, les chevaux, les mules, les ânes et les cochons, est prohibée entièrement.

“ Les percepteurs et autres officiers de douanes, en conséquence, ne donneront aucune permission pour débarquer, décharger ou délivrer aucun de ces animaux, sous aucune circonstance ou sous aucun prétexte quelconques. Si quelques-uns de ces animaux étaient débarqués, déchargés ou délivrés sans un tel permis, ils seront confisqués, en vertu de la 50^e section de l'acte concernant la perception de 1799, et le maître ou autre personne en charge du navire ou toute autre personne sciemment concernée, ou aidant à débarquer ou à transporter ces animaux, sera passible d'une amende de \$400 pour chaque offense, et deviendra inhabile à remplir aucune charge de confiance ou donnant des émoluments, sous le gouvernement des Etats-Unis, pour une période n'excédant pas sept années. Et si du bétail était introduit aux Etats-Unis d'une toute autre manière que par mer, les officiers de douanes mettront en force contre toutes les personnes qui y seront concernées les dispositions de la première section de l'acte du 28 février, 1865, intitulé: “ Acte pour remettre en vigueur certaines dispositions de l'acte intitulé, un acte pour “ pourvoir davantage à la perception des “ droits sur les importations et le tonnage, “ approuvé le 3 mars 1865 et pour d'autres “ fins,” autorisant l'arrestation, la saisie et la confiscation de toutes les importations aux Etats-Unis, d'une manière contraire à la loi. Les officiers de douane à l'étranger sont requis d'expliquer les objets de cet acte et les réglemens à tous ceux qui y sont intéressés dans leur voisinage.”

Journal de Québec.

CHRONIQUE AGRICOLE

—Il y a dans le comté de Bureau, Illinois, un cultivateur qui a 8,000 de terre en culture, qui emploie 80 chevaux, et un champ de blé de 1,350 acres. Un nommé J. P. Alexander possède dans le comté de Morgan, dans le même état, 80,000 acres de terre, en pleine culture. Cette année, il a semé 18,000 acres en maïs. Ces pâturages donnent la nourriture à 15,000 cochons et à 32,000 bêtes à cornes. L'année dernière il a fait \$185,000 sur son stock seulement.

Journal de Québec.

—Les patates conservées dans les caves jusqu'au mois d'avril ou de mai poussent vigoureusement des jets qui ont souvent une longueur de 10 à 12 pouces, ce qui amène nécessairement l'épuisement des matières destinées à nourrir plus tard les premiers jets de la plante. Sans aucun doute les tubercules conservés de cette façon laissent beaucoup à désirer, et il serait vraiment bon que les cultivateurs procédassent d'une autre façon.

On peut obvier de la manière suivante à l'inconvénient signalé ci-dessus :

Prendre des caisses à claire-voie dans lesquelles on place les patates aussitôt après les avoir récoltées, et les y laisser jusqu'à l'époque de la plantation. De cette façon les tubercules, exposés à l'air et à la lumière, prennent sur la pelure une teinte verte ; ils ne germent pas, et, par conséquent, ne sont point sujettes à l'épuisement. Lorsque ces tubercules sont mises en terre au printemps, la végétation est bien plus satisfaisante, les germes se développent dans de meilleures conditions, et l'on a aussi plus de chance d'obtenir une abondante récolte.

Il est facile d'expérimenter ce procédé, qui n'occasionne que de faibles dépenses.

—Un propriétaire des environs de Beaujon, pour se débarrasser du charbon qui se produisait dans un four à chaux, le fit jeter, avec les cendres et la chaux qui y était mêlée, sur le terrain de sa vigne attenante à la fournaise. Il eut lieu de s'en applaudir, car cette vigne ne fut pas affectée des gelées ; les récoltes furent de meilleure qualité et plus abondantes ; enfin les binages étaient plus faciles pendant la sécheresse.

Ces faits sont produits, les deux premiers par la couleur noire du charbon, qui absorbe la chaleur du soleil et la conserve fort longtemps ; le troisième par la chaux et la cendre, qui ont rendu solide une plus grande quantité d'humus ; le quatrième encore par le charbon, qui, absorbant l'eau de pluie et la conservant, entretient l'humidité.

—La découverte d'une soie de secrets est due presque aussi souvent au hasard qu'aux recherches les plus infatigables. C'est ainsi qu'un remède prompt, assuré et des plus simples, a été trouvé et expérimenté avec un succès constant par le directeur de la compagnie du gaz dans les cas de coqueluche, maladie douloureuse et quelque fois dangereuse.

Voici comment eut lieu cette découverte :

Un ouvrier gazier garda auprès de lui son enfant, atteint de coqueluche, à côté d'un épurateur à gaz qu'il était chargé de renouveler. Ce petit enfant, après avoir passé quelques instants dans cette atmosphère chargée de vapeurs ammoniacales, sulfhydriques, d'acide carbonique et de matières volatiles très-complexes, résultant de la distillation de la houille, se trouva radicalement et presque instantanément guéri.

Ce fait inspira au directeur la pensée d'essayer l'action que l'aspiration des gaz répandus dans l'atmosphère des épurateurs exercerait sur d'autres petits patients.

Le succès répondit à ses vues charitables ; il répéta, comme nous l'avons dit, l'expérience sur des centaines d'enfants, et toujours avec le même bonheur, sans qu'il ait presque jamais été nécessaire de renouveler l'opération.

Nous croyons qu'on ne peut, dans l'intérêt de l'humanité, donner trop de publicité à une pareille découverte.

ANNONCES.

VIN DE MESSE.

Le soussigné désire attirer particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec.

Seul Agent à Québec.

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la *Gazette des Campagnes*, est autorisé à recevoir les argents dus par nos abonnés de Québec et des paroisses environnantes.

FIRMIN H. PROULX, Propriétaire

AGENCE A STE. ANNE

DE

LA REVUE CANADIENNE

ET

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PARISSIALE.

Les personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une piastre par an. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*

LIVRES DE PRIÈRES

Depuis 15 sous jusqu'à 15 chelins.

CHAPILLETS

De 4d. à 3s. 9d.

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16, 60 cents.

HISTOIRE

DE LA MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION,

par l'Abbé H. R. Casgrain, 467 pages, ornée d'une photographie du portrait authentique de la Vénérable Mère, et de deux gravures en taille douce représentant, l'une l'incendie du monastère des Ursulines de Québec (1650), l'autre le monastère reconstruit en 1651 et incendié de nouveau en 1686.—Prix, \$1.75.

LES Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours, en 2 volumes—1er vol. 5s ; 2e vol. 3s 9d

VIE d'Adèle Conlombe, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en Canada—Broché, 2s 6d ; relié, 3s 9d

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

M. MICH. F. H. PRÉVOST,

PRETRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt—30 sous

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

AVEC PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE

DE

PAPIER A ECRIRE

ENVELOPPES

LIVRES DE COMPTE ETC

A VENDRE AU

PLUS BAS PRIX DE QUEBEC

JEUX DE CARTES VARIÉES

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 10. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 20. Avoir au moins seize ans; 30. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

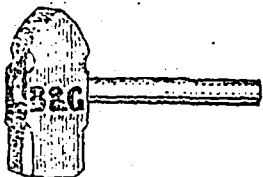
Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun: le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame Ve. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, sept piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 2 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
Directeur.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon; particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra: bien, leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 91, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

J. B. C. HEBERT,

ET
J. ANOTIL,
Notaires et Agents,

TIENNENT leur Bureau, à QUEBEC, No. 18, rue STE. FAMILLE (Côté de Léry), Haute-Ville.

NOUVELLES MARCHANDISES.

ETOFFES à Robes, Etoffes à Jupons, Chapaux en satin, en velours et en feutre, pour dames, Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Résilles et Epingles pour cheveux.

GILETS et Vestes au tricot pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victorines en laine, Echarpes, Nouvelles Cravattes en soie et en laine, Echarpes au tricot, Mitaines et Gants d'automne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor, Drap double et triple foulé, Molleton, Drap de Pilotes, Draps pour mantilles, Whitneys noirs et de couleurs pour mantilles, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Canada, Casimirs

COUVERTURES de laine, Couvertures de laine noire, Couvrepieds blancs et de couleurs, Couvertures de voyages, Flanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc.

PARDESSUS Sibériens avec semelles en caoutchouc, Souillers de caoutchouc, Souillers jaunes et noirs d'original.

PALETOTS et Surtouts d'automne et d'hiver, Habits d'automne, Pantalons et Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie, Frocs et Caleçons de laine et mérinos, Casques de pelletteries, Vêtements pour messieurs faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,
1er nov. 1865 Québec, Rue Sous-le-Fort.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUEBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc. Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapellets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.
15 novembre 1865

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail.

AUX CULTIVATEURS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH L'ACHANCE,
No. 3, rue Sous-le-Fort, et No 3 sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENNENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

TABLEAU chronologique et synoptique des principaux faits de l'Histoire du Canada, tant civile que politique et religieuse, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, avec les synchronismes de l'histoire de France, d'Angleterre et de l'Eglise par l'Abbé L. Provancher—1 shilling

UNION FÉDÉRALE des provinces de l'Amérique du Nord, par J. C. Taché, Chevalier de la Légion d'honneur—1 écu

LE CANADA, ses institutions, ressources, produits, manufactures, etc., par Hector L. Langévin, avocat—30 sous

Notico Historiographique de la fête célébrée à Québec le 16 juin 1958, jour du 200e anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Montmorency-Laval, en Canada, par J. C. Taché, ancien élève de Séminaire de Québec et Chevalier de la Légion d'Honneur—30 sous

Les mines d'or du Bas-Canada, ou Guide du mineur, etc—15 sous

1888

FÉVRIER.

1888

Le Soleil entre au Poisson le 18 à 7 heures 1 minutes du soir.

Dernier quartier, le 7 à 2 heures 54 minutes du soir.
Nouvelle lune, le 15 à 5 heures 28 minutes du matin.
Premier quartier, le 22 à 0 heures 3 minutes du matin.

BEMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.
Jeudi 1	r S. Ignace, évêque et martyr.	7	124	48
Vendredi 2	b PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.	7	114	49
Samedi 3	b S. Hilaire, év. et doct. (14 janvier).	7	104	50
DIMAN. 4	v/b Sexagésime. SOLENNITE DE LA CHANDELEUR. Bénéd. des Cierges. Messe de la Purif. Kyrie de 2 cl. Cierges allumés à l'Evang. et depuis la Conséc. jusqu'après la Comin. Aux II Vêpres mém. de Ste. Agathe, <i>Stans</i> , et du dim. Salut.	7	94	51
Lundi 5	r Ste. Agathe, vge. et mart.	7	74	53
Mardi 6	r Passion de N. S. J. C.	7	64	54
Mercredi 7	b S. Romuald, abbé.	7	54	55
Jeudi 8	b S. Jean de Matha, confesseur.	7	44	56
Vendredi 9	b S. Raymond de Pennafort, confesseur.	7	34	57
Samedi 10	b Ste. Scholastique, vierge.	7	14	59
DIMAN. 11	*v/ Quinquagésime. Kyr du dim. I Vêp. du suiv. mém. du dim.	6	575	3
Lundi 12	b S. André Corsin, évêque (4).	6	555	5
Mardi 13	b S. Tite, évêque (6).	6	545	6
Mercredi 14	v/ LES CENDRES. Kyrie des fêtes. On se met à gen. aux or. et dep. <i>Sanctus</i> jusqu'à <i>Agnus</i> .	6	525	8
Jeudi 15	fr Ste. Martine, vge. et mart. (30 janvier).	6	515	9
Vendredi 16	r Ste. Couronne d'épine de N. S. J. C.	6	495	11
Samedi 17	fr/ De la férie.	6	475	13
DIMAN. 18	v/ I du Carême. Messe de ce dim. Kyrie des dim. du carême. Vêp. du dim. Suff. Salut.	6	455	15
Lundi 19	fr/ } De la férie.	6	445	16
Mardi 20	fr/ } De la férie.	6	425	18
Mercredi 21	fr/ Quatre-Temps. De la férie.	6	415	19
Jeudi 22	b Chaire de S. Pierre à Antioche.	6	395	21
Vendredi 23	r Quatre-Temps. Ste. Lanco de N. S. J. C.	6	375	23
Samedi 24	r Quatre-Temps. S. Matthias, apôtre.	6	355	25
DIMAN. 25	*v/ II du Carême. Kyrie du Carême. I Vêp. du suiv. mém. (du dim.	6	345	26
Lundi 26	b S. Pierre Damien, év. et doct. (23).	6	335	27
Mardi 27	fr/ } De la férie.	6	315	29
Mercredi 28	fr/ } De la férie.	6	295	31

(a) Quand il y a deux couleurs, la première est pour les messes basses, la seconde pour la messe solennelle.

Température—Du 1er au 7, beau et froid—Du 8 au 15 cet intervalle sera encore beau et froid—Du 16 au 21, il y aura pendant cette durée quelques tempêtes de neige—Du 22 au 28 le temps sera presque toujours beau et froid.—*Petit Almanach du B.-C.*



Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois. Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empressera de payer son abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, un mois avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 PM	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 PM
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00 AM

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

AUX MAISONS D'EDUCATION

A VENDRE, à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Nouvelle méthode d'Écriture THÉORIQUE ET PRATIQUE

RECEMMENT PUBLIÉE PAR EUSÈBE SENÉCAL, Imprimeur.

Cette méthode comprend une série de sept cahiers.

Cahier No. 1.—Étude des quatre principes fondamentaux, avec application.

Cahier No. 2.—Étude des premiers principes, lettres du petit alphabet, avec application.

Cahier No. 3.—Étude des Boucles et des Capitales, avec application des premiers principes.

Cahier No. 4.—Étude des majuscules, phrases commençant par des majuscules, chiffres.

Cahier No. 5.—Écriture commerciale.

Cahier No. 6.—Écriture commerciale, fine.

Cahier No. 7.—Formules commerciales.

Billets, Reçus, Lettres de change, etc.

PRIX : 4 CHELINS ET DEMI LA DOUZAINE